

Envoyé en préfecture le 12/01/2017
Reçu en préfecture le 12/01/2017
Affiché le 12/01/2017
ID : 063-216301804-20161205-2017_2-DE

## COMMUNE DE JOZE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Objet : Prescription de la déclaration de projet n° 1 emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Joze**

L'an deux mil seize, le 5 Décembre

Le Conseil Municipal de la commune de Joze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PEYNON, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Novembre 2016

Présents ou représentés : Ph. Blateyron, A. Boucheras, Y. Deplat, J.M. Ebely, A. Lapaux, R. Mouton, J.L. Nicolaÿ, J. Perol, R. Langouët, C. Andraud, C. Haroux, M. Munich, A. Forestier, C. Patier

Absent: Néant

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-14, L 123-14-2, L 300-6 et R 123-23-2 ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 26 mars 2012 ;

VU la modification du plan local d'urbanisme approuvée par délibération du 27 mars 2013 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**1- de prendre acte de l'opportunité et de l'intérêt** pour la commune d'engager une procédure de déclaration de projet afin de permettre l'extension de l'entreprise PROCAR RECYGOM.

Ce projet présente un caractère d'intérêt général pour les raisons suivantes :

- conforter la présence d'activités économiques
- maintien et création d'emplois
- possible développement vers une autre activité de valorisation de la matière.

L'adoption de la déclaration de projet emportera la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

**2- de charger un bureau d'études** de réaliser les études nécessaires à cette déclaration de projet et à contractualiser avec le bureau d'étude qui sera désigné.

La présente délibération sera transmise au Sous-Préfet de Thiers et fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- un affichage en mairie pendant 1 mois,
- une mention dans un journal diffusé dans le département

**Signée par Monsieur le Maire**

Certifiée exécutoire par Monsieur Daniel Peynon, Maire de Joze, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication le 12 Janvier 2017

**LE MAIRE, D. PEYNON**



## ATTESTATION DE PUBLICATION

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le département  
63 à paraître ce VENDREDI 03 FÉVRIER 2017

## ATTESTATION DE PARUTION

Le directeur de la publication

*Abce*

Société Nouvelle Semeur Hebdo  
37 rue Montlosier - 63058 Clermont-Ferrand CEDEX 1  
Tél : 04 73 98 46 00 - mail : annonces@semeur.com

SOCIÉTÉ NOUVELLE SEMEUR HEBDO

37 Rue Montlosier

63058 CLERMONT - FERRAND CEDEX 1

Tél : 04 73 98 46 00 Fax : 04 73 98 46 09

1963000

### COMMUNE DE JOZE

#### PRESCRIPTION D'UNE DÉCLARATION DE PROJET

Par délibération en date du 12 janvier 2017, le conseil municipal de la commune de JOZE a décidé de prescrire une déclaration de projet emportant la mise en comptabilité du plan local d'urbanisme.

Cette délibération peut être consultée en mairie.